

Une transition qui peine en Tunisie et en Égypte ?

Le chemin n'est pas facile, mais les deux pays ont un potentiel intellectuel et opérationnel significatif. La contre-révolution reste la hantise des citoyens.

Salam Kawakibi

Dans un marasme de révolutions qui peinent à trouver le bout du tunnel comme en Libye, le Yémen et la Syrie, il semblerait que les deux pays (Tunisie et Égypte) qui ont réalisé leurs « révolutions » traversent une période transitoire critique et pleine d'agitations. Cela dit, le changement radical survenu dans les deux pays est un événement historique dans toutes ses dimensions et inspire fortement les mutations semblables sur la scène régionale. Il était aucunement possible de prévoir ces soulèvements populaires, donc, pas de remords à exprimer ou d'explications à développer, afin de répondre à la question qui ne cesse de se poser : pourquoi maintenant ? En revanche, une observation avérée de la scène politique arabe et une analyse de certains phénomènes qui l'ont agité durant la dernière décennie, nous amènent à mieux comprendre l'avènement de telles insurrections.

L'Égypte connaissait depuis le début du deuxième millénaire une effervescence de mouvements contestataires et une mobilisation sociale de grande envergure. Le nombre de rassemblements et de grèves dans les différents secteurs était très important. Ainsi, des formations politiques nouvelles ont pu émerger sous une forme de coalition (Kifaya, 2004) et l'espace d'expression était relativement ouvert dans les médias privés, ce qui a aidé à construire ou consolider une conscience publique refutant le *statu quo*. La vie associative contrôlée, avec tous ses défauts et maladroites, était un espace propice pour aider à construire des pratiques et des expériences nécessaires afin d'établir un terrain de changement. Enfin, les dernières élections (2010) qui ont connu un niveau de fraude inhabituel ont-elles aussi été un signe fort d'un système politique aux abois.

Pour la Tunisie, les médias et la société civile étaient plus musclés qu'en Égypte et les contestations sociales brutalement avortées. En revanche, la composition socioéconomique de la société tunisienne lui donnait des atouts l'aidant à mieux concevoir le besoin incessant de protester contre l'injustice et la dictature. Une

éducation développée à tous les niveaux, des acquis sociaux bien ancrés dans la mémoire collective qui aident à cristalliser des revendications politiques avancées et une proximité socioculturelle avec l'Europe, permettaient un échange d'idées, des pratiques et des inspirations.

Un facteur crucial: l'intervention positive de l'armée

Que s'est-il passé pour qu'on arrive à se réjouir de l'intervention des militaires, comme on a pu l'observer ? Alors que l'armée compte comme une composante de l'appareil sécuritaire de l'État et sa force de dernier recours, on l'a vue se dissocier des forces de police, reconnaître les revendications légitimes des manifestants et lâcher le chef qui était issu de ses rangs. La plupart des dirigeants arabes, qu'ils soient issus de l'armée ou non, ont compris le danger que l'armée pouvait représenter. Ils ont tous engagé des stratégies pour la marginaliser et la neutraliser. Ils ont cherché à s'affranchir de la dépendance à son égard, en développant un système complexe d'appareils de sécurité.

En Égypte comme en Tunisie, les services de sécurité ont vu leurs effectifs augmenter jusqu'à atteindre près du triple de la taille de l'armée (1,4 million contre 500 000 en Égypte, 120 000 contre 30 000 en Tunisie). Ces services de sécurité deviennent les gestionnaires directs du politique. Toujours plus de sécurité entraînant toujours moins de gouvernance politique. Ayant été tenues éloignées des tâches de maintien de l'ordre, les forces armées se trouvent en position de jouer le rôle de garantes de la transition.

Cependant, il convient de distinguer entre la contribution effective de l'armée dans l'aboutissement des révoltes en Égypte et en Tunisie. Le régime de Zine al Abidine Ben Ali avait complètement neutralisé l'armée et cela depuis son ascension au pouvoir, le 7 novembre 1987. L'armée tunisienne avait subi une réduction d'ef-



Mohammed Mursi, leader du nouveau parti Liberté et Justice, créé par les Frères musulmans, pendant une conférence de presse. Le Caire, 30 avril 2011. /REUTERS/CORDON PRESS/MOHAMED

ABD EL GHANY

fectifs et de moyens, parallèlement au limogeage de plusieurs de ses chefs, afin d'éradiquer toute tentation de prise du pouvoir. Étant resté longtemps à l'écart des décisions politiques même durant les années de Habib Bourguiba, l'armée tunisienne n'a pas été impliquée dans la vie économique du pays. Sa part dans la corruption du pouvoir était inexistante.

En revanche, les militaires égyptiens sont au pouvoir depuis la révolution des Officiers Libres en 1952. Sous le président Hosni Moubarak l'armée a continué de bénéficier des mêmes privilèges. Mais au cours des 10 dernières années, le ressentiment grandissait en son sein envers la personne du président lui-même pour son refus de nommer un vice-président, créant ainsi une incertitude dangereuse pour l'avenir du pays et pour son entêtement à promouvoir son fils Gamal comme successeur alors que l'armée ne lui reconnaît aucune légitimité et qu'elle se voyait ainsi privée de son rôle de « faiseur de roi ». Dans les jours qui pré-

cedent la chute du régime, des divergences se font jour sur l'opportunité de continuer à soutenir Moubarak ou le forcer à démissionner. Le consensus en faveur de la seconde option se renforçait rapidement, mais l'armée semblait hésiter à prendre la responsabilité de démettre le président elle-même. Les dernières 24 heures lui ont permis de donner aux manifestations toute leur ampleur, de manière à les faire apparaître comme responsables de la chute du régime. Dès lors, l'armée se réapproprie le rôle de « faiseur de roi » mais cette fois-ci, elle se pose en refondatrice de l'ordre politique tout entier et « s'engage » à construire un système démocratique.

En Tunisie, l'armée est intervenue pour « protéger » le peuple et a obligé Ben Ali à partir. En Égypte, elle s'est imposée au début pour remplir le vide sécuritaire, ensuite, elle est restée neutre. Il est vrai qu'elle n'a pas tiré sur les manifestants, mais elle n'a pas empêché les autres de le faire. Finalement, la décision

« sage » a été de trancher avec le régime agonisant et préserver le système.

Défis et enjeux des transitions en cours

Dans le cas égyptien, le débat devient de plus en plus houleux sur l'implication politique du Haut conseil des forces armées. Les rassemblements se succèdent pour exprimer un malaise au sein des jeunes de la révolution à voir le rôle de l'armée se transformer d'un garant de la démocratie à un producteur d'un nouveau système autoritaire avec des apparences libérales. La gestion de la période transitoire par ce conseil est considérée par une grande partie des révolutionnaires comme étant opaque et sans visibilité. Les revendications populaires ne leur semblent pas encore satisfaites. De ce fait, la solution préconisée est de remplacer ce conseil militaire par un conseil présidentiel pour gérer la période transitoire. En attendant, un Conseil national pour la protection de la révolution a été proclamé le 26 mai.

L'armée tunisienne, de son côté, a préféré de garder une certaine distance du politique en laissant la gestion de la transition aux gouvernements provisoires (trois depuis la chute de Ben Ali). Même si elle reste « l'homme fort » de la situation, sa nature développée en supra lui a imposé une attitude profondément différente par rapport aux forces armées égyptiennes. Néanmoins, des personnalités et des formations politiques insatisfaites du développement de la situation, continuent à mettre en cause une influence pesante dans les coulisses.

Une nouvelle Constitution égyptienne qui remplacera la Constitution amendée sans une réelle concorde nationale, représente ainsi une pomme de discorde entre les différentes parties. L'armée, avec un soutien explicite des Frères musulmans et leur parti politique, Liberté et justice, soutient des élections législatives qui précèdent la nouvelle Constitution. Les autres composantes politiques réfutent cette formule en considérant que c'est à la Constitution de fonder les institutions politiques et pas l'inverse. Les doutes sont alimentés par la lenteur des procédures juridiques liées aux membres de l'ancien régime. La déclaration (24 mai) de traduire le président et ses deux enfants devant la cour pour les tueries qui ont été opérées durant les événements apaisent les esprits et redonne de l'espoir aux jeunes révolutionnaires de voir le sommet de l'ancien régime interrogé sur « l'ensemble de ses œuvres ». En revanche, les tribunaux militaires qui continuent à juger des civils, et notamment des jeunes contestataires, entravent le retour de la confiance. Il est à souligner que les lois d'urgence, en vigueur depuis les années quatre-vingts, n'ont pas encore été abolies.

Dans le cas tunisien, la Constitution a été suspendue dès les premières semaines de la victoire de la ré-

volution. Dès lors, un comité a été érigé pour la réforme politique avec des représentants de toutes les forces politiques, syndicales et de la société civile. Les réunions de cette instance se sont déroulées dans une atmosphère constructive sans pour autant démontrer une cohésion et une adhésion totale à des principes communs. Parmi les sujets qui ont été débattus au sein de ce comité : la nouvelle Constitution, la loi des partis politiques, les acquis sociaux de la société tunisienne et les élections d'une Assemblée constituante. Finalement le gouvernement décida de reporter la date des élections de l'Assemblée constituante du 24 juillet au 23 octobre, suivant l'avis de la Haute instance indépendante pour les élections.

La question du report de ce scrutin faisait polémique ces dernières semaines en Tunisie, dans un contexte incertain, entre difficultés économiques, spectre d'une menace terroriste sur son territoire et débordement du conflit libyen à sa frontière sud. Le mouvement islamiste Ennahda (Renaissance), se prononça pour le maintien de la date initiale de l'élection, en agitant la menace d'une période prolongée d'instabilité en cas de report. Cette position sème le doute au sein des autres formations politiques, qui redoutent l'efficacité organisationnelle de ce parti pour affronter les échéances électorales avec efficacité et gagner une majorité. Même si le mouvement a été interdit durant une longue période et que ses dirigeants ont subi l'emprisonnement ou l'exil, il a réussi à préserver une base fortement organisée. Son retour sur la scène politique intérieure bénéficie des avantages « logistiques » importants qui se traduisent par la domination des mosquées, lieux de réunion et d'organisation impressionnants. Cette méfiance des ambitions politiques des mouvements islamistes incarne un point commun dans les deux pays, l'Égypte et la Tunisie.

Ennahda et les Frères musulmans

Les formations politiques à connotation religieuses représentent donc un autre facteur de division sur la nouvelle scène politique issue de la révolution. Dans les deux cas, leur implication dans les révoltes était tardive. Cette attitude a été considérée par les observateurs comme étant une bonne stratégie de « profil bas » afin de ne pas nuire au progrès réalisé sur le terrain par les jeunes qui n'appartiennent à aucune formation politique traditionnelle. Cependant, les « mauvaises langues » estimaient que cette prise de distance était calculée dans le but de voir comment la situation allait se développer. Le train des révolutions était en marche quand les Frères musulmans en Égypte et le mouvement Ennahda en Tunisie avaient réussi à s'y embarquer. Certains contestataires de leur rôle politique imposant, les soupçonnent de vouloir s'accaparer des fruits de la

liberté en déformant les objectifs initiaux des révolutions.

Fort est de constater que ces mouvements en Égypte, comme en Tunisie, étaient les plus préparés à reconquérir le terrain politique vacant après la chute des dictatures. Cependant, il est important de faire la distinction entre les deux cas : la confrérie des Frères musulmans en Égypte avait pu être active sur le terrain, sous le régime Moubarak, même si ses membres étaient harcelés par les forces de sécurité. Elle a même réussi, via un compromis douteux avec le régime, à faire élire plus que 80 membres au Parlement (2005) sous la bannière des indépendants. En revanche, Ennahda était complètement absente de la scène politique tunisienne. Cependant, les forces politiques de l'opposition en Tunisie, ont réussi à concocter un accord de principe durant les années de plomb : le Comité de 18 octobre pour les droits et les libertés (2005). Cet accord, qui regroupait les principaux opposants de gauche et le mouvement Ennahda, établissait une plate-forme commune qui a été discutée et débattue par des représentants des ces forces et qui a donné lieu à une littérature politique très riche. En Égypte, il y a eu une tentative de créer une plate-forme commune avec le mouvement Kifaya, au début des années 2000. Les Frères musulmans ont préféré se tenir à distance sans pour autant l'abandonner complètement. Ils ont eu ainsi une position très ambiguë durant les différents mouvements contestataires organisés au sein des ouvriers. Leur neutralité passive avait diminué l'ampleur de ces événements.

La formation religieuse égyptienne connaît une certaine forme de division entre au moins trois courants : les jeunes qui ont participé activement et sans l'aval de leurs dirigeants aux manifestations dès les premiers jours ; le parti Centre (Al Wasat) qui prône un islamisme modéré à la turque ; et le « canal historique » de plus en plus contesté. À côté de cette « division » force est de constater que plusieurs des anciens membres de cette confrérie, qui a créé un parti politique sous le nom de « Liberté et justice », ne se retrouvent plus dans ses pratiques et son conservatisme. Les plus modérés commentent, d'une manière très « calme », à se tourner vers des nouvelles formations politiques en cours de lancement qui adoptent une politique conservatrice d'un point de vue social, et libéral d'un point de vue économique, sans pour autant avoir une idéologie religieuse imposante.

Les autres formations politiques s'organisent aussi sans pour autant avoir les mêmes « capacités » logistiques qui permettent aux mouvements religieux d'être présents sur l'ensemble du territoire. Leur appui principal réside dans le potentiel des sociétés civiles émergentes. Des nouveaux partis politiques se forment dans les deux pays tous les jours. Pour certains, c'est un signal d'anarchie et pour d'autres, plus optimistes, c'est une démonstration d'une soif de dé-

mocratie qu'il faudra satisfaire. Il est fort probable que les exemples de l'Europe de l'Est et centrale renforcent ces derniers. L'explosion de nombre des formations politiques après l'avènement de la démocratie n'a pas duré et les alliances ont regroupé les courants principaux.

Les puissances étrangères

Les acteurs extérieurs joueront un rôle important dans l'appui positif aux transitions entreprises dans les deux pays. Les révolutions arabes peuvent jouir d'un grand avantage ce qui n'a pas été souvent le cas d'autres révolutions pour la démocratie dans le monde : un événement initié et géré localement et sans ingérence directe ou indirecte, au moins au début, des puissances extérieures. La « démocratie arabe » peut être initiée et gérée par ses acteurs nationaux. Néanmoins, l'appui extérieur reste un facteur décisif dans la réussite du processus. Il doit suivre un agenda intérieur à chaque pays et doit éviter de corrompre une société civile émergente. Les acteurs sur le terrain se « plaignent » des sommes considérables d'argent que les bailleurs de fonds proposent sans une véritable politique d'investissement intellectuel dans les projets de réflexion. L'accompagnement productif est une nécessité tout en évitant de donner des leçons ou d'imposer des agendas qui correspondent à une vision eurocentriste, qui a prouvé son échec durant la gestion hésitante des dossiers des droits de l'Homme et des dictatures précédentes. Il y a une crédibilité perdue du rôle de l'acteur extérieur et elle pourra être reconquise par le biais d'une coopération transparente entre les sociétés civiles arabes et occidentales. Les institutions devront appuyer ce processus et le laisser mûrir sans ingérence directive.

Les pays qui ont réussi à se débarrasser de leurs dictateurs possèdent un potentiel intellectuel et opérationnel significatif. Le chemin n'est pas semé de fleurs. La contre-révolution reste la hantise des citoyens. Cela les pousse, parfois, à durcir leurs revendications et à être exigeants avec les gouvernements de transition. Les anciens régimes ont toujours les moyens de nuisances, surtout quand nous constatons l'ampleur des pertes politiques, mais aussi économiques de leurs « orphelins » qui vont tout tenter pour saboter les espoirs.

Les armées impliquées positivement dans le processus devront respecter les cahiers de charge de la transition démocratique. La vigilance est à son sommet et les regards des autres pays arabes en attente de liberté sont focalisés sur le processus de la transition en Égypte et en Tunisie.

Les deux pays n'ont pas le « droit à nous décevoir », ils sont notre « modèle », ils ont commencé et nous allons « continuer » vers la démocratie, mais nous avons besoin qu'ils réussissent, disent les autres citoyens arabes. ■